

Recoval en route vers l'économie circulaire - 04/10/2014

Farciennes -

À farciennes, Recoval met au point un nouveau matériau dont le bilan carbone est négatif. Un excellent exemple d'économie circulaire.



C'est, sans doute, un parfait exemple de l'«économie circulaire». Non seulement des déchets sont valorisés en produits nouveaux, donc avec une valeur ajoutée, mais leur production requiert du CO₂, gaz à effet de serre. Si bien que, au stade expérimental tout au moins, le bilan carbone de ce qui est ainsi devenu une pierre artificielle destinée à la construction, est favorable!

Cette performance est réalisée par Recoval, une PME spécialisée dans le traitement et la valorisation des déchets solides de la sidérurgie. Elle a vu le jour à la suite de la construction, à Châtelet, de la nouvelle usine de Carinox, aujourd'hui Aperam, et s'est d'ailleurs installée sur le site pour traiter les scories sur place. Elle s'est aussi implantée à Farciennes où sont retraités et stockés des déchets sidérurgiques.

Au départ, Recoval s'est employée à broyer les scories pour en récupérer le métal qu'elles contiennent, réutilisable en aciérie. Ensuite, une partie de la matière restante peut être valorisée sous forme de granulats pour la construction de routes. Restait alors les «fines» de scories riches en calcium, non valorisables, qui donc ne sont qu'un coûteux déchet...

Un résidu que Recoval a entrepris de valoriser. Avec la collaboration de centres de recherche, d'universités belges ainsi que d'experts indépendants, son service «recherche et développement» a travaillé sur ce projet. Avec succès. *«Le principe, c'est d'hydrater cette matière, de lui donner la forme désirée en la passant dans une presse et ensuite de la carbonater, c'est-à-dire faire réagir la matière avec du CO₂, ce qui va la durcir»*, explique Serge Celis, CEO de Recoval. Seul le passage en autoclave, lors de la carbonatation, n'entraîne qu'une faible consommation d'énergie. À l'arrivée, on obtient une pierre calcaire artificielle se déclinant sous forme de pavés, dalles, blocs ou même tuiles, avec un aspect esthétique qui peut être très poussé.

Pour mener à bien son entreprise, la PME a pu compter sur l'encadrement du pôle de compétitivité wallon en génie mécanique Mecatech et au cluster VAL +. Et ainsi accéder aux subsides wallons dans le cadre du plan Marshall, à hauteur de 6,6 millions€ sur un montant total de 10,8 millions€.

La PME a franchi hier une nouvelle étape dans la mise au point de son produit. En présence du ministre Jean-Claude Marcourt, elle a inauguré Carmat, son usine pilote, qui va lui permettre de

mettre au point le processus industriel de production. Elle entend aussi poursuivre ses recherches pour diversifier ses produits et améliorer encore les possibilités de recyclage.

Recoval compte ensuite valoriser son savoir-faire, soit en vendant des licences, soit en construisant des usines de traitement clé sur porte. «*Nous espérons pouvoir signer le premier contrat avant la fin de cette année*», indique Serge Celis alors que des clients issus de plusieurs républiques de l'ancienne URSS, américains et allemands manifestent beaucoup d'intérêt...

À ce jour, une vingtaine d'emplois sur 34 ont déjà été créés grâce au projet. Une vingtaine d'autres devraient suivre.

Benoît WATTIER (L'Avenir)